



Département du Nord



INSPECTION PRIMAIRE
du Quesnoy



MONOGRAPHIE COMMUNALE



de *Basuel*

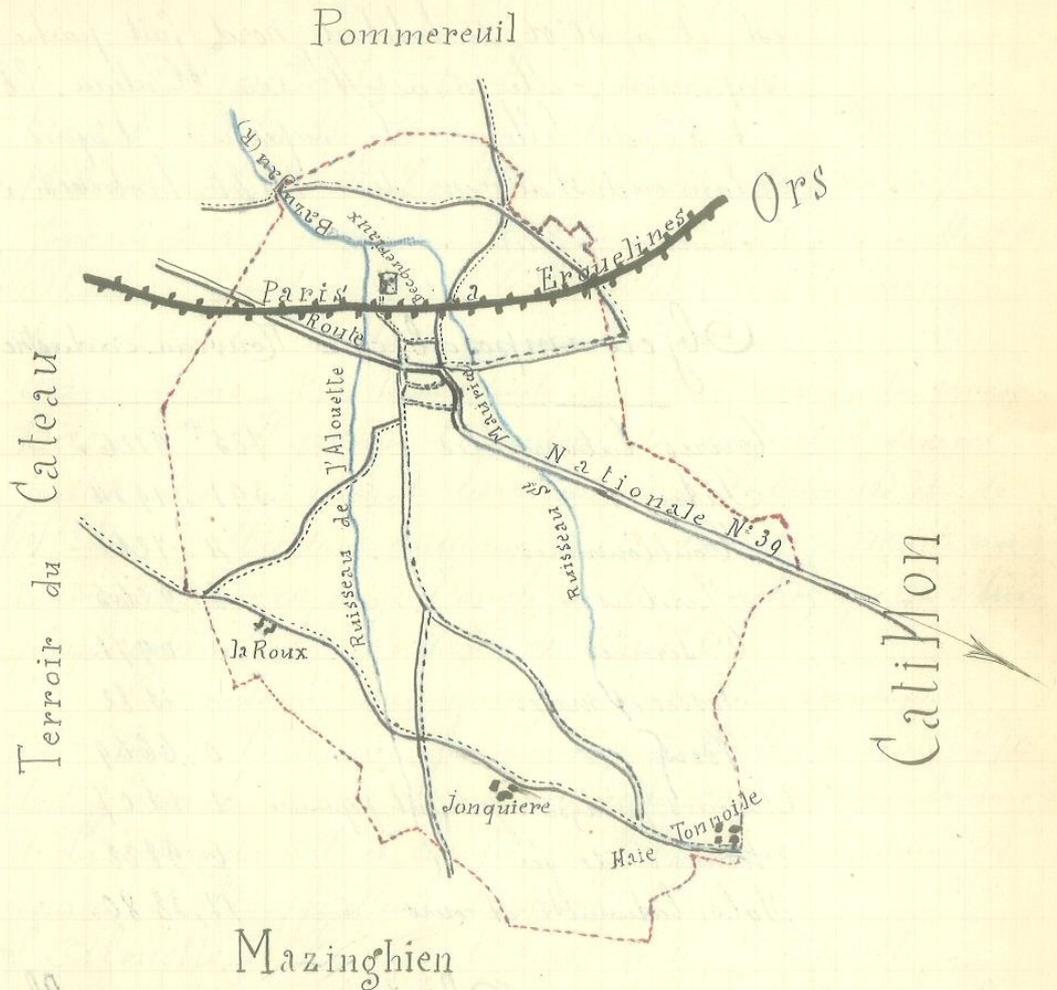
1900



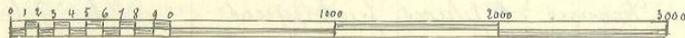
Monographie
de la
Commune de Basuel



Plan de la Commune de Basuel



Echelle de 0^m.025 pour 1000 mètres ($\frac{1}{40.000}$)



Géographie physique de la Commune de Basuel

Situation

La Commune de Basuel¹, située à 1° 15 de longitude est² et à 50° 06 de latitude nord, fait partie du climat séquanien ; elle est à 4^{km} du Cateau, 28 de Cambrai et 86 de Lille. Sa superficie, d'après le nouveau plan cadastral, est de 1.180 hectares se décomposant comme suit :

<u>Objets imposables</u>	<u>Nouveau cadastre</u>	<u>Ancien</u>
Terres labourables	725 ^{Ha} 9126	967 ^{Ha} 1940
Pâtures	391. 1954	134. 2400
Houblonnières	4. 7261	11. 0690
Jardins	8. 9265	9. 1510
Oseraies	0. 0971	1. 7560
Fossés et mares	0. 2182	0. 0950
Bois	0. 6669	3. 9700
Avenues, jardins d'agrément, pépinière	1. 1107	1. 0440
Chemins de fer	6. 9822	6. 9822
Sols, bâtiments et cours	11. 3880	11. 3880

Objets non imposables

Abreuvoirs	0 ^{Ha} 0568	0 ^{Ha} 0950
Chemins et place publics	26. 9603	«
Rivières et ruisseaux	1. 5451	3. 9540
Sols : église, cimetière, chapelle	0. 6332	«
Écoles et mairie	0. 2090	«

Fermes à l'écart

Basuel n'a pas de hameau proprement dit, mais il compte quelques fermes à l'écart. Ce sont : les 2 fermes de la Roux à 2^{km} 400 du village, celle de la Jonquière, la plus importante, à 3^{km} et celle de la Haie-Tonnoile, à l'extrémité du territoire, distante de 4^{km} du village.

Lieux-dits de la Commune :

Basuel – l'Alouette – Basuyau – Becquereau ou Buquierieu³ – Bekerel (moulin de) – Les Combles – Estonnois – Fosse Cardon – Jonc de Mer – Jonquière – La Roux – La Marlière – Patte d'oie – Plantis – Point du Jour – Le Ponchelet – Les Ribaudes – la Vallée des Morts.

Abréviations. – B.L. : Basse latinité. – D. : Drochi. – R. : Roman.

Basuel. Il y a sur le territoire de Basuel 2 sources jaillissantes qui forment les ruisseaux de l'Alouette et de S^t Maurice. Ces deux ruisseaux réunis donnent naissance au Basuyau et c'est dans l'angle de leur jonction, qu'est situé presque entièrement le village de Basuel.

¹ Remarquons que dans cette monographie, Basuel est écrit systématiquement avec un « s » et non avec un « z » comme le veut l'usage actuel. L'utilisation du « s », d'après l'historien local Jean-Louis Bouvart, est pourtant la manière correcte de l'écrire. (Voir : *Si Basuel m'était conté...* , 1986, ndr)

² Par rapport au méridien de Paris. Voir note au début de la monographie du Cateau. (ndr)

³ Transformé en Becquériau page suivante. Erreur de copie ? (ndr)

R. Bois, ruisseau, marécage. Vael. Vallée aquatique.

B.L. Baissa, lit de rivière, lieu marécageux. Villa, métairie, exploitation rurale. – Le nom de cette commune vient donc de la nature du sol et signifie : « Métairie du ruisseau, des sources, de la nappe d'eau, du marais. »

L'Alouette. Hameau et ruisseau de l'Alouette.

On a coutume en Cambrésis d'employer le mot Alouette pour désigner les lieux situés dans une position riante, au milieu des champs, dans les endroits préférés par les oiseaux de ce nom. Cette dénomination indique par conséquent que ce lieu est dans une belle position au milieu des champs. Quant au ruisseau, il descend d'une éminence considérable située au midi de Basuel appelée l'Alouette et qui a communiqué son nom au courant d'eau.

Basuyau. Petite rivière qui se jette dans la Selle au Moulin de Montay et qui mettait en mouvement, sur le territoire de Basuel, 2 moulins à farine. Aujourd'hui il n'en existe plus qu'un seul, celui de Becqueriaux.

R. Bois, ruisseau (voir Basuel). Le nom de Basuyau est donc un diminutif signifiant petite rivière, ruisseau dans un lieu déprimé.

Becquereau ou Becqueriœu.¹ B.L. Bequetus, petit ruisseau.

Becquereau signifie donc petit ruisseau.

Bekerel ou Bickerel (le moulin de). Même origine.

C'est donc le moulin du ruisseau.

Les Combles. Français : comble, éminence, surélévation.

Ce nom désigne un lieu élevé.

Estonnois ou Haie-Tonnoile. R. Haie : bosquet, buisson. Tonnelle : berceau couvert de feuillage.

B.L. Haïa, Heia : bosquet entouré de haies ; haies très larges. Tunnellus : salle à manger pour les grands seigneurs. Ce nom désigne par conséquent une ferme construite près d'un bosquet clos de haies, orné de berceaux de feuillage ou sur un terrain très buissonneux.

Fosse Cardon. Cardon, chardon.

Il y a dans la contrée des familles du nom de Cardon. C'est donc la fosse aux chardons, pleine de chardons ou la fosse, la carrière d'un sieur Cardon.

La Jonquière. Cette ferme est située sur un endroit autrefois couvert d'ajoncs ou joncs de mer. Terrain produisant des joncs, d'où son nom.

La Roux. R. Rucheau, ruisseau, ravin, lieu plein de roseaux.

La Roux signifie donc le lieu plein de roseaux, c'est le synonyme de Rosult et Rosière, villages près de S^e Amand (Nord).

Les Marlières. D. et R. Mallière, marlière, terre mélangée de marne, sol formé de pierres calcaires. B.L. Mallaria, Marlaria : Carrière d'où l'on extrait de la marne, des pierres calcaires. Le nom de Marlières vient donc de ce que les lieux ainsi désignés sont marneux ou remplis de pierres calcaires.

Patte d'Oie. Ce nom signifie endroit où le chemin se divise en trois branches imitant les trois nervures de la patte et de la palme des oies.

Plantis. Le mot « plantis » désigne un bois nouvellement planté ou une pépinière. Ce nom vient donc des produits du sol et signifie ferme du jeune bois.

Point du Jour. D. Point du jour, orient. On donne ce nom à des maisons ou à des quartiers de village qui se trouvent vers le lever du soleil par rapport au noyau de la

¹ J.-L. Bouvart, dans son ouvrage précité, préfère la forme « Becquériau » avec un accent sur le 2^e « e », conformément à sa prononciation, et sans « x » terminal. (ndr)

Commune.

Le Ponchelet. D. Ponchelet, petit pont.

Un petit pont construit sur un ruisseau fut l'origine du nom de cet endroit.

*Les Ribaudes*¹. D. Ribaudier, églantier sauvage, tout buisson épineux, broussailles. B.L. Ribia, rive, ruisseau ; altus, alta, élevé. Ce nom vient probablement ou des buissons ou des hautes rives d'un ruisseau qui auront distingué cet endroit.

Vallée des Morts. Vallée où furent enterrés 1.200 Français après un combat qui eut lieu en cet endroit en 1794 : d'où ce nom de Vallée des morts.²

Relief du sol

Occupant les dernières ramifications des collines de Belgique, le territoire de Basuel est assez accidenté : son point culminant se trouve à la Haie-Tonnoile dont l'altitude est de 155 mètres, sa plus faible élévation dans le voisinage du moulin de M. Carpentier-Lozé (du Pommereuil) est de 115^m.

Constitution du sol

Le sol de la Commune de Basuel est un peu humide et argileux à sa partie est, aussi est-il favorable aux nombreux pâturages qui avoisinent le village et dans lesquels on remarque beaucoup de jeunes pommiers qui ont remplacé ceux que le rigoureux hiver de 1879-80 a détruits ; sa partie nord contient un peu de sable, des pierres siliceuses ; le reste du territoire surtout au sud renferme une marne argileuse favorable aux amendements.

Cours d'eau

Une faible étendue du territoire de Basuel fait partie du bassin de la Meuse par la Sambre, le reste du territoire envoie ses eaux dans le bassin de l'Escaut. Au fond des vallons que l'on rencontre à Basuel coulent deux petits ruisseaux où vont se rafraîchir les nombreux bestiaux que l'on y élève. L'un, le ruisseau dit l'Alouette prend sa source au midi, l'autre, le ruisseau S^t Maurice prend sa source à l'est de la Commune ; ils ont leur jonction en amont du moulin de Becqueriaux. Réunis, ces deux ruisseaux forment le Basuyau qui va se jeter dans la Selle à Montay après un cours d'environ 6 k^m sur les territoires de Basuel, Pommereuil, Forest et Montay où on l'appelle à tort le ruisseau de Richemont.

Bois et forêts

Peu de bois à Basuel et pas de forêts. Avant 1826, c'est-à-dire avant la réfection du cadastre qui porte cette date, une partie de la forêt dite Bois l'Evêque dépendait de la commune de Basuel. Cette partie fut annexée à Ors il y a environ 70 ans.³ Il reste encore 66 ares de terrains plantés en bois qui tendent de jour en jour à être défrichés pour être remplacés par des pâturages.

¹ Ribaud, e : (du m. allem. *ribe*, prostituée). Personne de mœurs déréglées. *Larousse Universel en 2 volumes, vol. 2, 1923* ; Ribaud, e : (de l'anc. franc. *riber*, faire le débauché, de l'anc. haut allem. *riban*, être en chaleur). Qui fréquente les endroits mal famés, qui vit de prostitution ou de vol. *Larousse 3 volumes, vol. 3, 1976*. Curieusement, cette étymologie évidente n'est pas envisagée par l'auteur de cette monographie. (ndr)

² Explication contestée par J.-L. Bouvart qui relève dans son ouvrage que le terrier de 1546 mentionne déjà la « vallée des mortz ». (ndr)

³ Donc, vers 1830, la monographie ayant été écrite en 1899. (ndr)

Faune de la Commune

Basuel fait partie de l'arrondissement de Cambrai, mais sa faune est à peu près semblable à celle de l'arrondissement d'Avesnes. On y élève un grand nombre d'animaux domestiques. D'après une des dernières statistiques on compte en chiffres ronds 250 chevaux, 600 vaches laitières appartenant presque en totalité à la race flamande, 250 veaux et génisses, 200 moutons, 220 porcs, 40 cochons¹ destinées à la reproduction. À cause, sans doute, du voisinage du Bois l'Évêque, le pays, relativement au reste du Cambrésis, est assez giboyeux. On chasse le lièvre, le lapin de garenne, la perdrix, la caille et quelques faisans échappés de la forêt.

Flore de la Commune

La flore de la Commune de Basuel est surtout caractérisée par les fins pâturages, les plus renommés de la contrée et qui occupent plus du tiers du territoire ; la betterave, l'orge, le seigle, l'avoine, les féveroles, les fourrages, etc. occupent les 2 autres tiers.

Voies de Communication

Borné au nord par le territoire du Pommereuil, au sud par celui de Mazinghien, à l'ouest par celui du Cateau, à l'est par ceux d'Ors et de Catillon, Basuel compte 12^{km} 814 de chemins vicinaux et d'intérêt commun ; la route Nationale n° 39 de Montreuil à Mézières² le traverse de l'ouest à l'est sur une longueur de 4^{km} 100 entre les bornes kilométriques 31,9 et 36 ; la grande voie ferrée de Paris-Erquelines passe sur son territoire, mais ne le dessert pas. Il est même regrettable que la C^{ie} du Nord n'ait point accordé le point d'arrêt sollicité par l'administration municipale en 1895. Il convient d'ajouter qu'il est desservi par la C^{ie} du Cambrésis.

Géographie historique

Basuel. Étymologie : Basuellum, bois. En 1257 on écrivait Baisuel ; en 1862, Bazuyaux ; plus tard, Bazuel avec un z, maintenant³, on l'écrit avec un s.

Évènements remarquables

Le passage des armées autrichiennes en 1794 dont Basuel eut beaucoup à souffrir et les deux faits suivants sont probablement les seuls évènements remarquables dont la Commune de Basuel a été le théâtre.

« Une compagnie de grenadiers du 19^e Régiment d'Infanterie postée dans le château de Becqueriaux tint tête pendant 2 heures à des assaillants dix fois plus nombreux qu'eux. Le lendemain tous les braves gens furent tués dans la ferme, noirs de poudre, mais les cadavres de 300 uhlands gisaient dans les pâtures et les bois d'alentour. »

La même année, c'est-à-dire en 1794, une échauffourée eut lieu sur la lisière sud-ouest de Basuel entre Français et Autrichiens : elle coûta la vie à 1.200 Français qui furent

¹ Coche, n. f. XIII^e siècle. Dérivé régressif de *cochon*. Truie. *La coche et ses gorets*. Fig. Femme grosse, sale, déplaisante et vulgaire. Ici, c'est le 1^{er} sens qu'il faut retenir, semble-t-il. D'après <http://www.patrimoine-de-France.org/mots>. (ndr)

² Renumérotée RN 43 entre Cambrai et Mézières, il y a quelques années, elle vient d'être départementalisée (1^{er} janvier 2006) et porte le numéro RD 643 dans le département du Nord. D'après <http://fr.wikipedia.org/wiki> (ndr)

³ C'est-à-dire en 1899. Aujourd'hui, en 2008, les panneaux indiquent à nouveau Bazuel avec un « z ». Pourtant, étant donné l'étymologie, le « s » semble effectivement plus justifié. (ndr)

enterrés par les habitants de Basuel sur le lieu même du combat au fond d'une vallée appelée pour cette raison : Vallée des Morts.¹

La tradition rapporte qu'une fusillade eut lieu à l'ancien moulin Objoit en 1814 entre les Français et les alliés.

Superstitions locales

À Basuel comme dans les environs il existe encore un certain nombre de préjugés locaux qui heureusement tendent à disparaître. En voici quelques-uns pris au hasard : - Tout ouvrage commencé le vendredi réussit rarement. – Si vous vous trouvez 13 à table, l'un des 13 mourra pendant l'année. – Si c'est une femme qui vous fait la première visite le jour de l'an, cela ne vous portera pas bonheur. – Casser un miroir est aussi de mauvais augure, etc.

Cimetière

L'ancien cimetière au milieu duquel est bâtie l'église actuelle date d'une époque indéterminée, il a été transféré en 1865 au Chemin de Mazinghien dans une propriété appartenant au Bureau de Bienfaisance à la suite d'un vœu émis le 8 mai 1864 dont voici la teneur :

« Le Conseil, Vu le peu de superficie du Cimetière actuel, demande l'autorisation d'acheter un terrain pour en établir un nouveau. »

Ce dernier a une superficie de 51 ares et se trouve à 600 mètres de l'église.

Église

Ancienne église. La tradition fait remonter à S^t Rémy ou à S^t Vaast, son contemporain, la fondation de l'ancienne église démolie à la Révolution. En 1749 elle possédait 150 mencaudées de terre (la mencaudée valait 39^a10²). Par décret du ...³ la Convention aliénait au profit de la Commune ces biens susmentionnés ainsi que ceux de l'Archevêché et de l'Abbaye.

De 1792 à 1795, la paroisse de Basuel fut privée de curé. Après la Révolution, les offices religieux furent célébrés dans l'ancienne maison communale sise sur la place publique (Maison Danjou). En 1806 le presbytère actuel fut loué moyennant un prix annuel de 48^F et servit en même temps d'église. En 1810, la Commune, mise en demeure par le Préfet de construire une église et un presbytère, se décida d'abord à racheter pour la somme de 3.000^F l'ancien presbytère qui avait été bâti par les moines de S^t André du Cateau puis aliéné pendant la Convention. On célébra les offices dans les salons et les 2 petites chambres voisines servirent de sacristie et de tribune pour l'école.

Sous la Restauration on fit percer une porte à la muraille du salon et on construisit sur le cimetière un vaste hangar qui servit d'agrandissement à l'église.

En 1817, Monsieur Guyon, un des rares prêtres de l'époque fut nommé curé de Basuel : il desservit en même temps la paroisse du Pommereuil. Il fut, dit-on, beaucoup attristé par la présence dans sa paroisse de trois prêtres infidèles à leurs vœux :

1° Jacques-Joseph Besse, né à Trélon, ancien vicaire de Basuel et qui avait été député à la Constituante ;

2° Charles-Louis Alexandre Druon, natif de Busigny, prêtre constitutionnel fut nommé curé d'Ors. Il vécut d'abord avec une première concubine, acheta le château de Becqueriaux

¹ Explication contestée quant au nom de la vallée. Voir note supra. (ndr)

² 35,46 ares d'après <http://quievy.free.fr/mesures.htm> Cette mesure pouvait varier quelque peu suivant les endroits, voire d'un village à l'autre. (ndr)

³ Date non précisée dans le manuscrit. Relativement à la vente des biens immobiliers du Clergé, on peut citer les lois du 2 novembre 1789, du 17 mai 1790 et du 25 juin 1790 (ndr)

et ses dépendances et vint ainsi demeurer à Basuel. (Ce château est encore la propriété de ses descendants) Il se maria plus tard avec une seconde concubine dont il eut deux filles, Joséphine et Florence. On dit qu'il affectait surtout de travailler le dimanche ;

3° Paul Germain Leroy, natif de Forest qui employait son temps à composer des poésies épicuriennes.

En 1846, M. Lecoustre fut nommé curé de Basuel ; il s'occupa immédiatement de la reconstruction de l'église. Ce ne fut qu'à grand' peine que la Commune se décida à voter à cet effet la somme de 10.000^F. L'État accorda une certaine subvention et des quêtes faites par le curé procurèrent le reste de la somme nécessaire. L'église fut rebâtie dans le style romain et ouverte au culte en 1850. Monsieur de Baralle, architecte au Cateau, avait été chargé de la direction des plans et travaux pour lesquels une délibération du Conseil municipal en date du 21 juin 1853 lui vote à titre de « complément d'honoraires » la somme de 3.675^E14.

Abbaye

Il existait autrefois près de la jonction des deux ruisseaux, le S^t Maurice et l'Alouette, une abbaye appartenant aux religieux de S^t André du Cateau dont l'abbé était seigneur de Basuel. Cette abbaye bien que transformée et convertie en ferme existe encore ; on remarque principalement deux tours assez élevées et surtout des murs d'une épaisseur de un mètre. Sur la façade sud, précisément en face de l'avenue du Cateau, on lit sur un écusson la date de 1515. Les fossés qui entouraient ce château sont presque comblés.

Fontaine

Nous avons dit que la commune est arrosée par le ruisseau S^t Maurice. À la source de ce ruisseau on a ménagé une petite fontaine dont l'eau limpide et légère a la propriété, prétend-on, de guérir les inflammations des yeux, c'est du moins une croyance plus répandue dans les communes voisines qu'à Basuel même. Elle est souvent visitée par de nombreux malades qui viennent dans le but d'y trouver leur guérison.

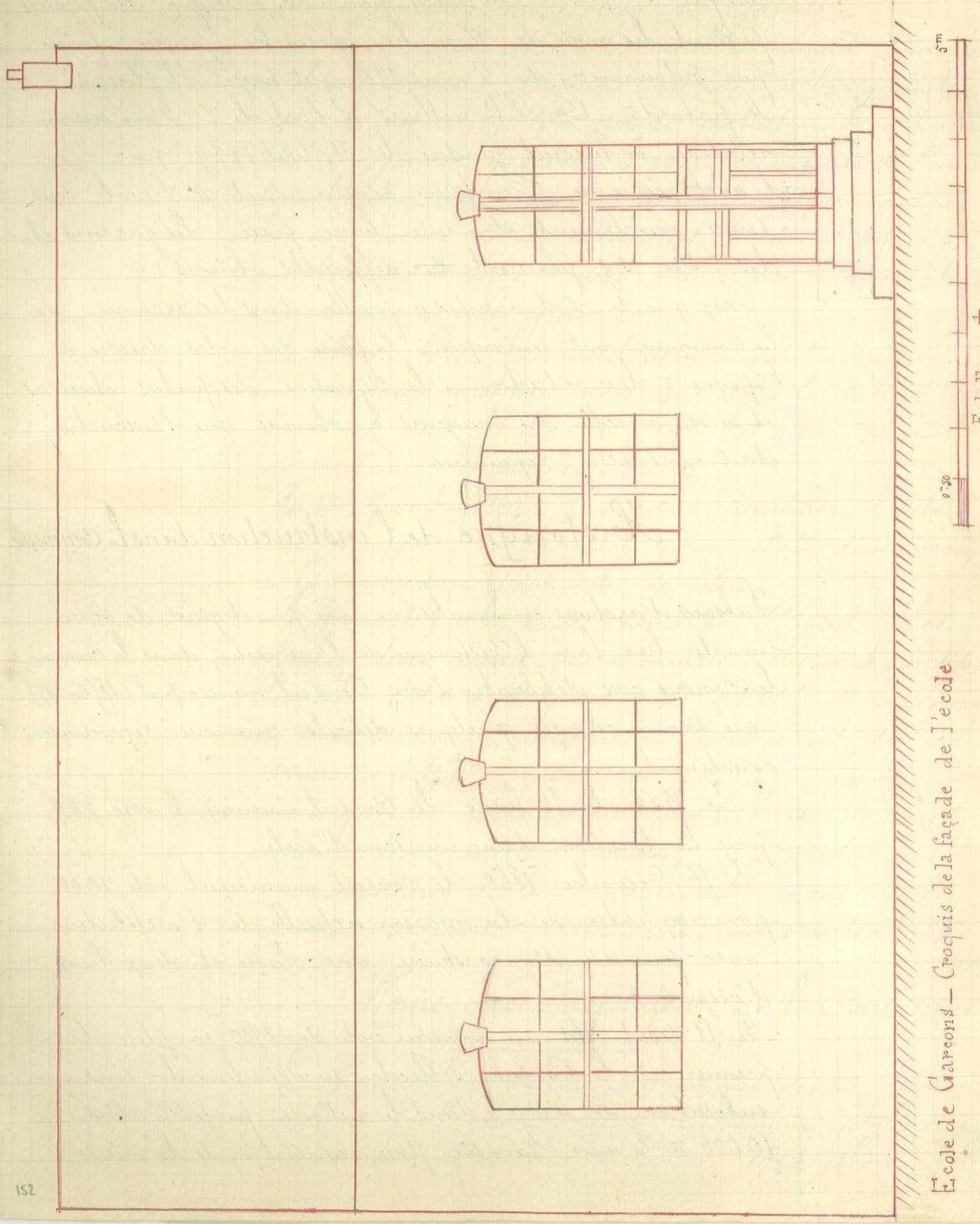
- Archives communales -

La Commune de Basuel ne possède presque pas d'archives. Nous avons pu néanmoins constater qu'avant 1789 elle était administrée par un corps échevinal à la tête duquel se trouvait un mayeur héréditaire assisté d'échevins.

Les échevins nommés par l'archevêque étaient juges civils et criminels « Administrateurs et juges souverains, les échevins étaient de plus, comme les municipalités romaines, ministres et dépositaires des contrats et des actes ordinaires de la vie civile intervenus entre les bourgeois. Ainsi les actes translatifs de propriété, les dispositions entre vifs ou testamentaires, etc. devaient se réaliser devant eux. Ces actes solennels ou authentiques devenaient exécutoires lorsqu'ils étaient expédiés sous le scel échevinal ». ¹ C'est ainsi qu'on trouve encore dans les archives de Basuel 2.359 de ces actes passés devant les échevins de 1401 à 1790 écrits sur parchemin avec cette suscription : Pour la forme. ² Original destiné à être conservé au greffe.

¹ Citation non créditée par l'auteur. (ndr)

² Ou Pour la firme, ou Pour la ferme ? L'écriture du manuscrit est peu lisible. (ndr)



Ecole de Garçons — Croquis de la façade de l'école

Écoles

L'instruction a toujours été laïque à Basuel. Il y a deux cents ans et même davantage elle était donnée aux enfants pauvres par le clerc laïque lequel était payé par le Bureau de Bienfaisance. Plusieurs comptes de gestion de la fabrique de l'église en font foi. Celui de 1610 dit : « À Pierre Note, clerc laïque il lui a été payé pour la seconde moitié de ses salaires 6 mencauds de blé. » Le compte de 1710 dit : « À Philippe Lasne, clerc, pour guages ordinaires, lui furent délivrés six mencauds de blé. » Et en 1711 : « À Martin Lasne pour salaire d'avoir enseigné les pauvres furent payés neufs florins. » Le compte de 1725 : « Au clerc pour avoir enseigné les pauvres pendant les mois de novembre, décembre, janvier, février par ordonnance du 6 mars 1725 fut payé 18 florins 4 patards. » On lit ailleurs à l'article 7 d'une ordonnance relative à Basuel rendue le 21 avril 1779 par l'archevêque de Cambrai ce qui suit : « L'école sera tenue exactement et à une heure fixe : les garçons et les filles s'y placeront sur différents bancs. »¹

Ceux qui se sont occupés à fouiller dans les archives de la Commune ont remarqué à la forme des actes dressés à l'époque, à leur rédaction, à la signature des parties intéressées et aussi à celle des mayeurs et échevins que l'instruction était alors assez répandue.

Historique de l'instruction dans la Commune

L'absence d'archives communales ne nous permet guère de faire remonter bien loin l'histoire de l'instruction dans la Commune, le Registre aux délibérations du Conseil municipal (1852 à 1878) nous donne à ce sujet quelques détails que nous reproduisons exactement.

En 1854, le 16 février le Conseil municipal vote 350^F pour la location d'une maison d'école.

Le 16 décembre 1860, le Conseil municipal vote 10.000^F pour acquisition de la maison actuelle de l'instituteur avec promesse d'y construire une classe et deux lieux d'aisance.

Le 11 août 1861 un nouveau vote de 2.700^F complète le premier et le Conseil sollicite du département une subvention de 4.000^F dans le but de payer d'abord 10.000^F à la veuve Mairesse pour acquisition de la maison d'habitation de l'instituteur et le reste pour construction d'une classe de garçons.

Le 8 février 1867, le Conseil considérant l'utilité de l'enseignement primaire décide à l'unanimité que l'instruction sera donnée gratuitement à partir du 1^{er} janvier prochain à tous les enfants de l'un et l'autre sexe dont les parents justifieront d'un an au moins de domicile réel ; mais il espère que Monsieur le Sous-Préfet voudra bien faire obtenir un secours à cet effet.

Le 18 mai 1867, le Conseil décide que l'instruction sera maintenue gratuite mais que dans la salle d'asile les élèves dont les parents sont très aisés² paieront une certaine rétribution scolaire.

Le 17 novembre 1868, le Conseil demande l'autorisation d'imposer la Commune pour achat d'un terrain et la construction d'une école de filles.

Le 4 mars 1869, le Maire soumet au Conseil les plans et devis dressés par Monsieur Lallemand, architecte, lesquels s'élèvent à la somme de 24.000^F et la promesse de vente du terrain nécessaire à l'emplacement de l'école (honoraires 3.680^F65) soit en tout 27.680^F65 ; lequel est d'avis que les constructions projetées sur le terrain indiqué soient mises à exécution ; prie respectueusement l'Administration de lui venir en aide dans ces diverses dépenses. Cette école fut ouverte en 1872.

¹ Car il n'était pas question de mélanger les torchons avec les serviettes ! (ndr)

² C'est l'auteur qui souligne. (ndr)

Noms des Instituteurs de la Commune

Le premier instituteur communal dont les archives font mention était un nommé Sylvestre Lanniaux ; il exerçait déjà en 1813 et on le retrouve encore faisant la classe en 1841.

Le second, Charlemagne Bodechon lui succéda jusqu'en octobre 1847. Celui-ci fut remplacé par Fouquet qui fut admis à la retraite en 1871, puis ce furent Wilbert de 1871 à 1878, Valentin Noisette de 1878 à mai 1888, époque à laquelle Henri Lebon fut nommé à Basuel où il exerce encore actuellement.¹

Comme il est facile de s'en rendre compte les instituteurs qui se sont succédé dans la Commune ne sont pas nombreux, il n'en est pas de même des institutrices. Pendant une période de 45 ans, on en nomme onze.

Institutrices

Jusqu'en 1853, l'école primaire mixte a été dirigée par l'instituteur. En 1852, la commune s'est décidée à solliciter la création d'une école spéciale de filles. La première institutrice nommée à ce poste fut M^{elle} Hennebelle. Ci-après copie de l'arrêté de sa nomination :

Extrait de l'arrêté de Monsieur le Recteur de l'Académie départementale.
Instruction publique

Douai, le ... 1853²

Au chef-lieu académique, le 1^{er} 7^{bre} 1853³

Le Recteur de l'Académie départementale du Nord,

Vu l'article 4 du décret du 9 mars 1852 et la circulaire ministérielle en date du 3 avril suivant

Arrête :

Art. 1^{er} : La demoiselle Hennebelle Rosalie Séraphine Josèphe, née à Willems (Nord) le 8 Juin 1831 est nommée⁴ provisoirement institutrice communale à Basuel (nouvel établissement).

Art. 2 : Monsieur le Maire de Basuel est invité à faire transcrire le présent arrêté sur le Registre d'institutrice ouvert à la mairie et à en délivrer une copie à la demoiselle Hennebelle.

Pour le recteur en congé,

L'Inspecteur délégué. Signé : Valras.

Après Mademoiselle Hennebelle viennent :

Madame Jeannetot ;

M^{elle} Claisse ;

M^{elle} Hubled, de ... au 30 mars 1872 ;

M^{elle} Laure Lefebvre, du 30 mars 1872 au 1^{er} 8^{bre} 1875 ;

» Baudoux, du 1^{er} octobre 1875 au 11 janvier 1876 ;

» Flore Marit, du 11 janvier 1876 au 10 février 1877 ;

» Louise Baille, du 10 février 1877 à juillet 1884 ;

» Hélène Solasse, de juillet 1884 à mai 1892 ;

» Louise David, de mai 1892 au 1^{er} 8^{bre} 1897 ;

M^{me} Robert-Lericq, du 1^{er} octobre 1897 à ce jour.⁵

¹ Il exercera jusqu'en 1910. (D'après : *Si Basuel m'était conté...*, J.-L. Bouvart, 1986.) Henri Lebon est très probablement l'auteur de cette monographie – non signée – sur Basuel. (ndr)

² La date de cet extrait n'est pas précisée davantage. (ndr)

³ 7^{bre} est mis pour septembre, comme plus loin, 8^{bre} pour octobre. (ndr)

⁴ Elle a 22 ans, c'est donc son 1^{er} poste. Dans une classe à créer. Sympa pour une débutante ! *Nihil novi...* (ndr)

⁵ C'est-à-dire en 1899. (ndr)

Noms des anciens maires

Jusqu'en 1810 les mayeurs sont désignés sous le nom d' « Officiers publics » ; ce n'est qu'à partir de cette époque qu'ils prennent le nom de « Maires ».

En	1793	Cassiodore Alard ;
	1795	François Leroy ;
	1796	Jean Louis Pruvot ;
	1797	Charles Joseph Leblond ;
De	1808 à 1813	François Druesne ;
	1813 à 1816	Fleuru ;
	1816 à 1832	Philippe Joseph Hovine ;
	1832 à 1835	Jacques Herlemont ;
	1835 à 1838	Jacques Désiré Druesne ;
	1838 à 1842	Hubert Denise ;
	1842 à 1848	Joseph Franquet ;

À la Révolution de 1848, André Mairesse est nommé maire provisoire jusqu'en août de la même année, puis Franquet reprend ses fonctions jusqu'en 1852.

	1852 à 1853	Leblond Druon ;
	1853 à 1865	Augustin Herlemont ;

En 1865 le 30 septembre, André Mairesse maire, prête devant le Conseil municipal le serment suivant : « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'empereur. »

Du 6 octobre 1870 à mai 1871, Cassiodore Démaretz remplit les fonctions de maire. Voici la copie de l'arrêté de sa nomination :

« Par arrêté de Monsieur Eric Isoare, Sous-Préfet de Cambrai, délégué du gouvernement de la défense nationale en date du 3 octobre 1870, Monsieur Cassiodore Démaretz est chargé de remplir les fonctions de maire. »

De	1871 à 1875	André Mairesse reprend ses fonctions.
	1875 à 1881	Antoine Goffart ;
	1881 à 1887	Charles Besse ;
	1887 à 1896	Lemaire-Lejeune Constant ;
	1896 à ce jour	François Dehaussy-Vérin. ¹

Noms des anciens curés

De	... à 1710	Nicolas Thuot ;
	1710 à 1724	Vollet ;
	1724 à 1756	Vibert ;
	1756 à 1764	Jacques Diriez ;
	1764 à 1771	Jean-Joseph Blairon ;
	1771 à 1787	« « Cramette ;
	1787 à 1817	« « Paillet ;
	1817 à 1838	Henri Guyon, ancien officier de Dragons ;
	1838 à 1846	Adolphe Lecq, mort aumônier des Augustines du Cateau ;
	Henri Vlamincq,	pro-curé pendant 8 mois, mort évêque de l'Ile de la Réunion ;
	1846 à 1852	Lecoustre a fait reconstruire l'église actuelle ;
	1852 à 1858	Berker ;
	1858 à 1868	Philippe Pronier ;
	1868 à 1883	Isidore Desilve ;
	1883 à 1891	Louis Midavaine ;

¹ Il sera maire jusqu'en 1904, d'après J.-L. Bouvart. Il existe quelques différences de noms et de dates entre l'ouvrage *Si Basuel m'était conté...* (surtout dans la période révolutionnaire) et cette monographie. (ndr)

Population de la commune à différentes époques

Cause de la diminution.

En 1822 la commune comptait		964 habitants ;	
En 1823	»	1.000	»
En 1827	»	970	»
En 1831	»	1.122	»
En 1846	»	1.243	»
En 1852	»	1.299	»
En 1866	»	1.288	»
En 1872	»	1.245	»
En 1876	»	1.153	»
En 1881	»	1.017	»
En 1886	»	1.026	»
En 1891	»	966	»
En 1896	»	936	»

Un certain nombre d'habitants étaient autrefois tisseurs à la main. Vers 1869, jusqu'en 1875, on en comptait plus de 200 ; aujourd'hui il n'y en a plus un seul ; le tissage à la main est abandonné à Basuel, du moins pour le moment. Beaucoup d'ouvriers sont allés se fixer dans les centres industriels de Neuville, S^t Souplet, Fourmies et principalement au Cateau où ils sont employés au tissage mécanique : telle est la principale cause de la diminution de la population qui accuse en 1896 trois cent cinquante deux (352) habitants de moins qu'en 1866.

<i>Années</i>	<i>Nombre de</i>		
	<i>Mariages</i>	<i>Naissances</i>	<i>Décès</i>
1888	11	20	21
1889	7	19	17
1890	4	19	22
1891	8	20	21
1892	5	29	22
1893	9	15	16
1894	5	25	24
1895	4	20	17
1896	5	20	16
1897	7	14	21
1898	5	20	15

Constitution physique des habitants

Les habitants de Basuel, en général, sont grands et robustes ; cette année encore on a constaté que la taille d'un certain nombre de conscrits atteignait 1^m76, 1^m77, 1^m82 ; ils doivent cette forte constitution à leurs occupations journalières qui consistent à passer une grande partie de leur existence au milieu des champs et des prairies arrosées par deux petites rivières qui entraînent avec elles les émanations qui pourraient être nuisibles à la santé : les épidémies y sont presque inconnues. Leur nourriture est saine ; leur boisson habituelle est la

¹ Il sera curé de Basuel jusqu'en 1910, d'après *Si Basuel m'était conté...*, de Jean.-Louis Bouvart. À noter encore quelques différences entre les listes des deux ouvrages. (ndr)

bière et quelque fois un peu de cidre à la suite d'une récolte satisfaisante de pommes ; il convient d'ajouter que le laitage entre pour une large part dans l'alimentation. La consommation d'alcool est insignifiante comparée à celle des centres industriels.

Industrie

Il n'y a à proprement parler pas d'industrie à Basuel. Signalons cependant 2 brasseries, un moulin à eau, un équarrissage qui dépouille annuellement une moyenne de 200 bêtes à cornes et 100 chevaux. Une laiterie coopérative est en construction et les intéressés espèrent qu'elle produira journellement 200 kilogrammes de beurre destinés à être vendus dans certaines villes importantes. Beaucoup d'ouvriers sont employés aux travaux agricoles ; quelques-uns se rendent chaque matin au Cateau où ils trouvent des occupations diverses ; d'autres enfin travaillent à l'entretien des voies ferrées de la C^{ie} du Nord et de celle du Cambrésis.

Instruction

Nous avons dit que l'instruction était assez répandue à Basuel il y a une centaine d'années. De nos jours encore les familles aisées, et elles sont assez nombreuses, ont à cœur de faire compléter l'instruction élémentaire donnée à leurs enfants en les envoyant passer quelques années aux écoles de Landrecies, Maroilles, etc. ou aux collèges du Quesnoy ou du Cateau. L'impulsion nouvelle donnée à ce dernier collège depuis 1898 fait supposer que les habitants de Basuel, en raison des rapports constants qu'ils ont avec ceux du Cateau, seront naturellement tout disposés à confier leurs enfants à cet établissement dont le programme d'études paraît maintenant répondre aux besoins de la contrée.